VU
Pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal de BOLLENE
en date du 13 NOV. 2023
Le Maire,

Anthony ZILIO

MAIRIE DE BOLLENE
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
084-256401250-20230625-2023-11-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet 03/07/2023
Affichage 03/07/2023

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

Exercice 2022

SYNDICAT DE L'EAU POTABLE
RHÔNE · AYGUES · OUVÈZE

Syndicat Mixte des Eaux R.A.O – 32 cours Maurice Trintignant – 84290 SAINTE CECILE LES VIGNES

Sommaire

Préambule 3

1. Caractérisation du service 4
   - Chiffres Clés 5
   - Caractéristiques du service 6

2. Le Patrimoine 7
   - Synoptique du réseau 8
   - Production 10

3. La Performance des réseaux 11
   - Rendement et ILVNC 12
   - Les volumes de pertes 15

4. La Consommation et la Qualité de l'eau 16
   - La consommation 17
   - La qualité 18

5. La Tarification 20
   - Les composantes de la facture d'eau 21
   - Répartition de la facture d'eau 22
   - La facture d'eau 23
   - Le prix de l'eau 25

6. Les Relations avec les Usagers 26
   - Coordonnées Utiles 27
   - Les indicateurs de performances liés aux usagers 28

7. Les Investissements 29
   - Les Travaux 30
   - Les Subventions 31
   - Etat de la dette 32

8. Les Indicateurs de Performances 33
   - Les indicateurs de performances 34
   - Les indicateurs complémentaires & descriptifs du service 35
   - Lexique des indicateurs de performances 36

9. Action de solidarité & Coopération décentralisée 37
   - Coopération décentralisée 38

10. Annexes 39
   - Les Fiches par Communes 40
   - Note d'information de l'Agence de l'Eau RMC 50

Préambule

Ce rapport *(crée par l'article 73 de la loi n°95-101 du 2/02/1995)* est un **outil de transparence** *(art. L2224-5 du CGCT)* pour l'information de l'usager et des élus et un **outil de connaissance et d'évaluation** pour situer le service par rapport aux objectifs règlementaires et de bonne gestion du service.

Il doit être examiné par la Commission Consultative des Services Publics Locaux *(art. L.1411-14 du CGCT)* et faire l'objet d'une communication par le maire de chacune des communes membres du syndicat à leurs conseils municipaux, ainsi qu'à M. le Préfet.

A ce rapport, doit être joint une note établie par l'Agence de l'Eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

SYNDICAT DE L'EAU POTABLE
RHÔNE AYGUES-OUVÈZE

1. CARACTERISATION DU SERVICE

Les étapes du service de l'eau potable

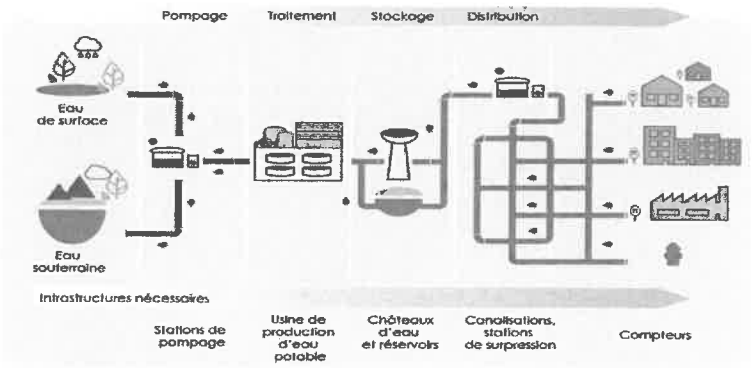

● Station de surpression : Installation permettant de remettre de la pression dans les réseaux d'eau potable pour acheminer l'eau jusqu'aux robinets des consommateurs.

Source : FP2E

Les chiffres clés

PRESENTATION DU TERRITOIRE

Le Syndicat RAO est un **établissement public de coopération intercommunale** qui a pour compétence la production et la distribution de l'eau potable sur le territoire de ses **39 communes et 1 communauté d'agglomération : la COVE représentant la commune de VACQUEYRAS.**

Il doit fournir aux abonnés une eau de qualité, en quantité suffisante et de manière continue.

2 RÉGIONS

2 DÉPARTEMENTS

40 COMMUNES

11 DANS LA DROME

29 DANS LE VAUCLUSE

37 653 USAGERS EN EAU

72 583 HABITANTS

1 336,8 kms LINÉAIRE DE RÉSEAUX EN EAU POTABLE

Pour maintenir cet objectif, il entretient, rénove et construit les réseaux et les ouvrages nécessaires au bon fonctionnement du **service public de l'eau potable.**

Les caractéristiques du service

PRESENTATION DU SERVICE

C'est un **Service Public à Caractère Industriel et Commercial.** Les SPIC sont financés par les redevances de l'usager (factures d'eau potable).

Le Syndicat RAO a choisi de confier **l'exploitation de son service public** à un délégataire (la société SAUR) par le biais d'une convention de délégation de service public (affermage).

QUI FAIT QUOI ?	
Le Syndicat RAO Propriétaire des infrastructures	**Le Délégataire (SAUR)** En charge de l'exploitation du service
Fixe les objectifs du service public et définit les priorités	Assure la maintenance et la surveillance des ouvrages
Planifie les investissements et les actions à conduire (renouvellement des canalisations et du génie civil, recherche nouvelle ressource...)	Entretient les réseaux, répare les fuites
Choisit le mode de financement (notamment la politique tarifaire, niveau de recours à l'emprunt...)	Met en service et renouvelle les branchements, les compteurs...
Choisit le mode de gestion	Effectue la relève des compteurs
Contrôle les intervenants (délégataire, entreprises...)	Gère les relations avec les usagers, la facturation et le recouvrement
Évalue la performance et la politique du service	Assure le contrôle et le suivi de la qualité de l'eau

SYNDICAT DE L'EAU POTABLE
RHÔNE · AYGUES · OUVÈZE

2. LE PATRIMOINE

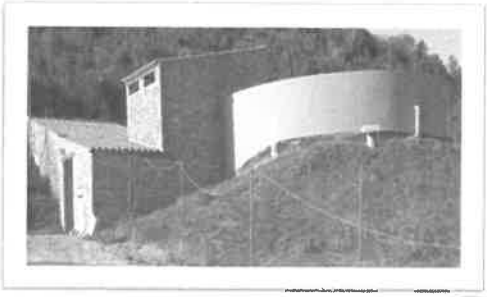

Synoptique du service

SYNOPTIQUE DU RÉSEAU

Prélèvement :
- 8 captages sur nappes alluviales souterraines
- 6 413 017 m³ produits

Distribution :
- 1 336,8 km de réseau
- 38 940 branchements
- 34,33 ml de réseau / branchement

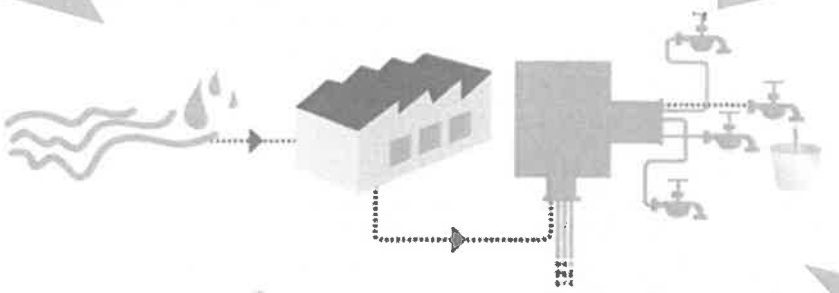

Stockage :
- 49 réservoirs et bâches
- Capacité de stockage : 23 846 m³

Consommation :
- 37 653 abonnés
- 4 209 839 m³ consommés
- Prix de l'eau au m³ : 2,41 €/m³
- 100 % de taux de conformité des analyses bactériologiques & physico-chimiques

Synoptique du réseau

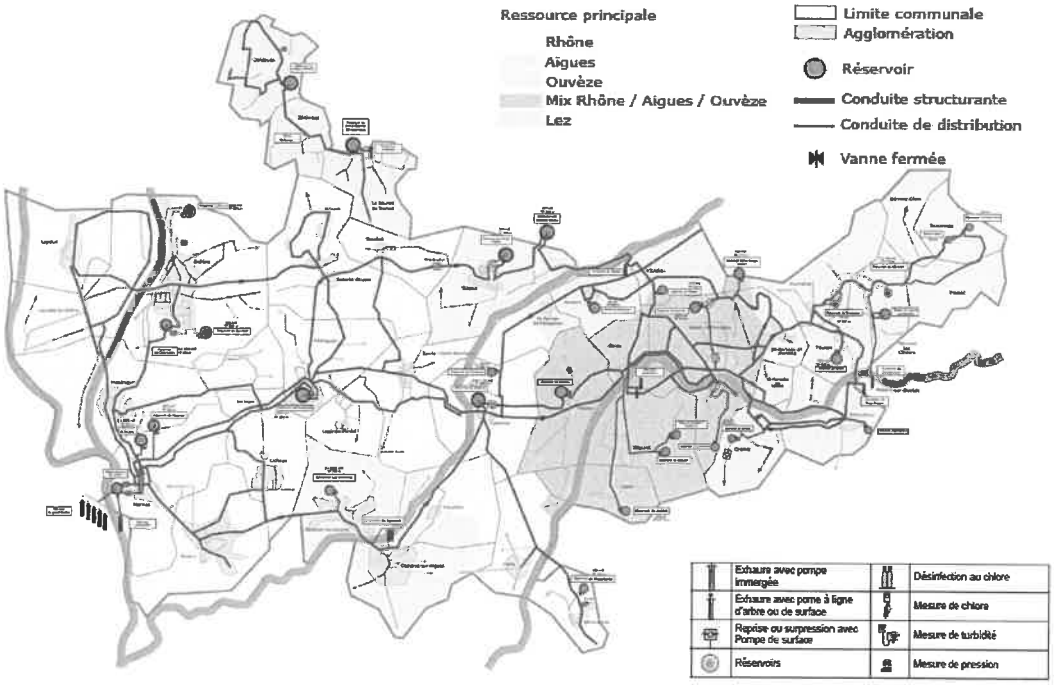

La production

Bassins	Volumes
Aygues	987 407
Lez	162 273
Ouvèze	956 917
Rhône	4 306 420
Total général	**6 413 017**

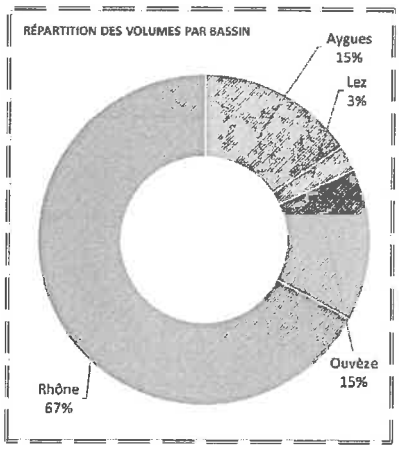

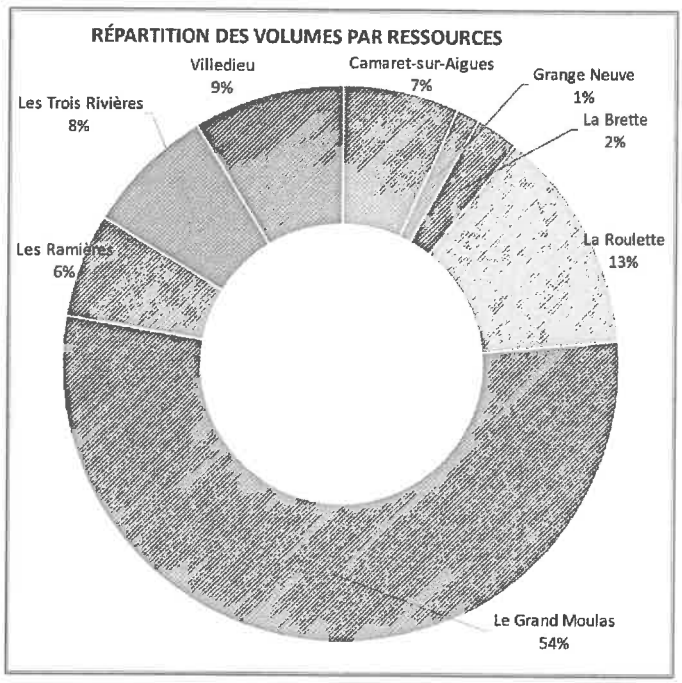

SYNDICAT DE L'EAU POTABLE
RHÔNE · AYGUES · OUVÈZE

3. LA PERFORMANCE DES RESEAUX

Rendement et ILVNC

RENDEMENT & ILVNC

Rendement net

(indicateur du maire P104.3)
(volume consommé autorisé + volume vendu en gros) /
(volume produit + volume acheté en gros) x 100

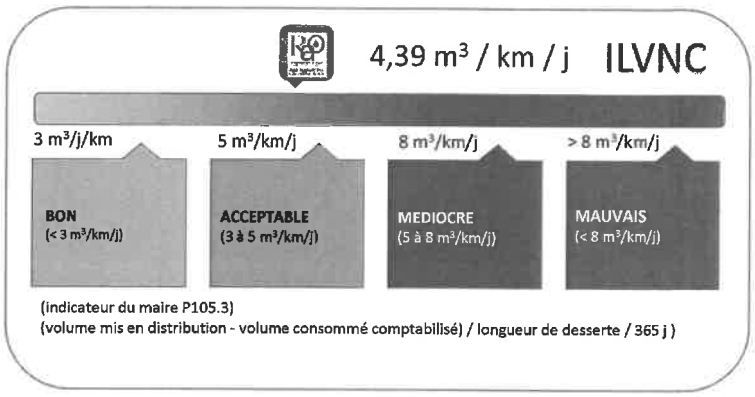

NB : base de référence Cabinet A propos – Rapport Cemagref - Agence de l'Eau

Rendement et ILVNC

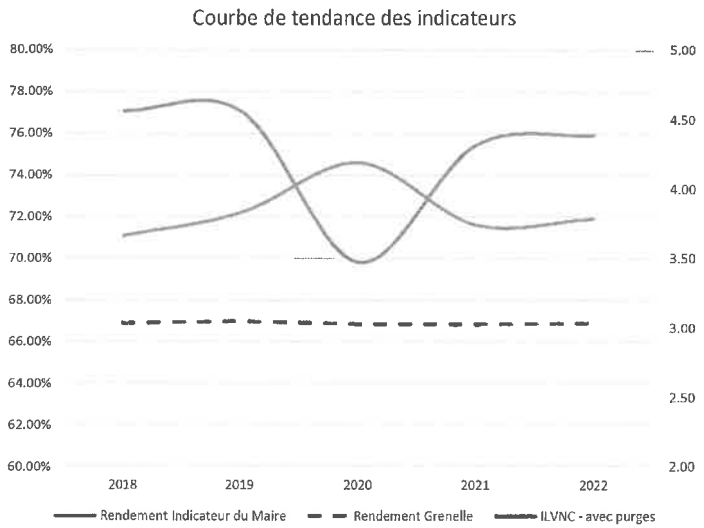

Comment améliore t'on la performance du réseau ?

De la recherche de fuites, à la gestion des pressions, aux travaux de réparations localisés, en passant par le renouvellement de canalisations prioritaires et l'équipements des réseaux en compteurs de sectorisation, les parties (collectivité et délégataire) ont des moyens à leur disposition.

L'étude complémentaire au schéma directeur avait pour but de proposer un nouveau plan de sectorisation pour optimiser la connaissance du réseau avec un suivi sur 12 mois de la nouvelle sectorisation avec analyse des données et bilans mensuels ainsi qu'une étude quantitative de la ressource.

La réalisation de ces compteurs de sectorisation s'est finalisée en 2021 avec la pose de 15 sectorisations complémentaires.

Rendement et ILVNC

LES PRINCIPAUX VOLUMES

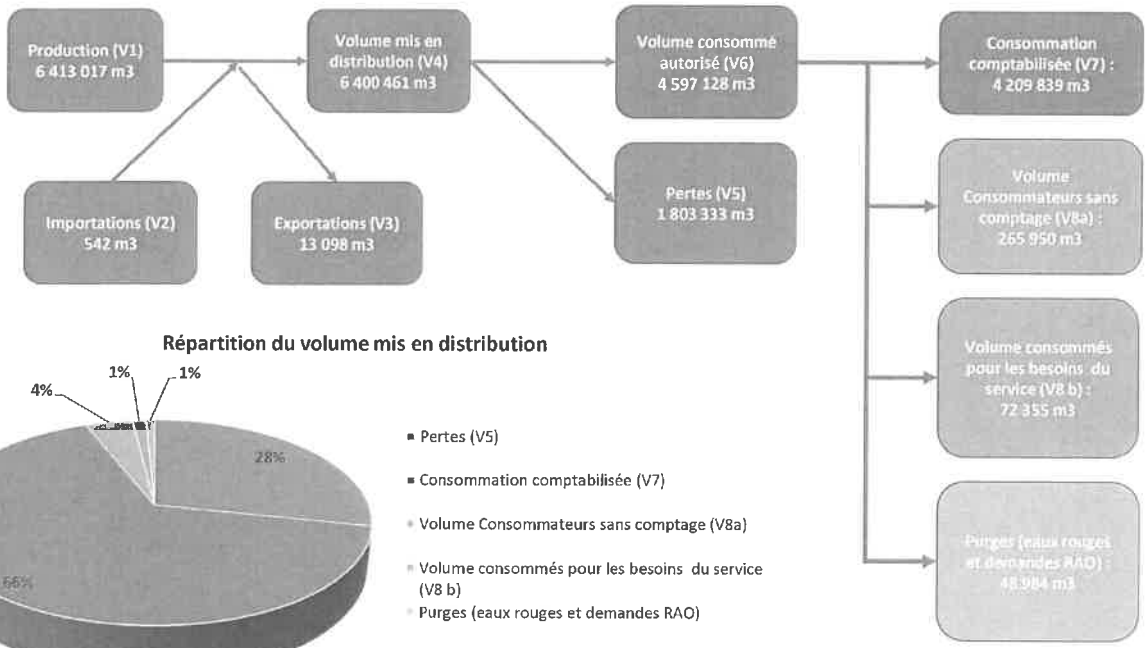

Répartition du volume mis en distribution

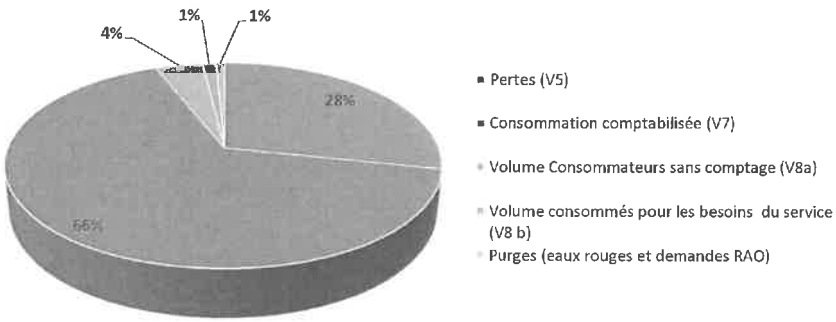

Les volumes de pertes

Evolution des Volumes de Pertes (en m³)

E V O L U T I O N

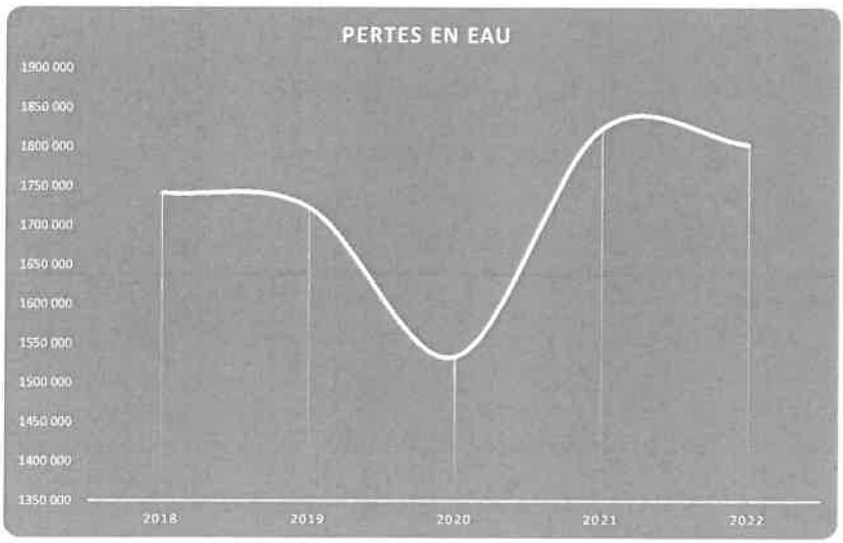

pourcentage de pertes d'eau concernant le réseau du syndicat RAO : 28,18 % en 2022
(du volume mis en distribution)

SYNDICAT DE L'EAU POTABLE
RHÔNE · AYGUES · OUVÈZE

4. LA CONSOMMATION ET LA QUALITÉ DE L'EAU

Caractéristiques de l'eau du robinet consommée à domicile

Dimensions positives de l'eau du robinet

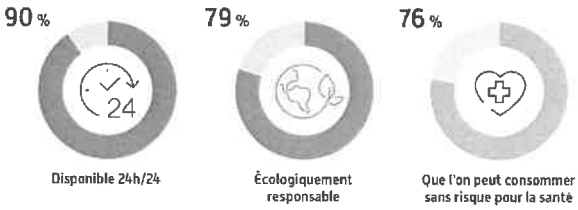

Source : baromètre TNS SOFRES

La consommation

LA CONSOMMATION

- ✓ Nombre d'abonnés : 37 653
- ✓ Consommation moyenne / branchement : 106 m³
- ✓ 85 % des branchements consomment moins de 150 m³ / an
- ✓ 1 % des plus gros consommateurs représentant 22 % de la consommation annuelle totale

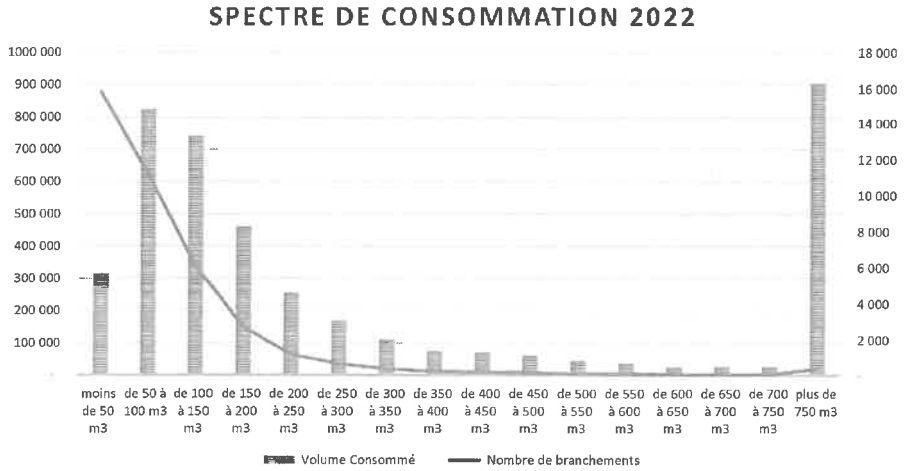

Année	Consommation moyenne en m³
2019	112
2020	115
2021	111
2022	106

La qualité de l'eau

85%

des Français ont confiance en l'eau du robinet

Source : baromètre TNS SOFRES

QUALITE

- Eau = produit alimentaire le + contrôlé
  (par les pouvoirs publics et par les opérateurs)
  (de la ressource où elle est puisée jusqu'au point de distribution)

- Taux de conformité des analyses bactériologiques et physico chimiques : 100 % (contrôle ARS et auto-contrôle de l'exploitant) *(indicateurs de performances P101.1 et P102.1).*

- l'eau prélevée étant de bonne qualité, elle n'est traitée que par simple désinfection par injection de chlore gazeux au moment de la mise en distribution de l'eau dans le réseau et par UV pour le captage de La Brette.

Taux de conformité

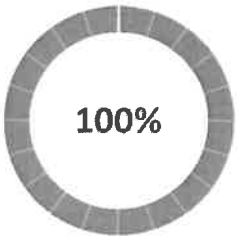

La qualité

CONFORMITE DES ANALYSES D'EAU

Bactériologique
Physico-chimique 100 %

< 50 %	50 à 80 %	80 à 90 %	90 à 95 %	> 95 %
Contamination chronique	Contamination épisodique	Contamination ponctuelle	Eau de bonne qualité	Eau de très bonne qualité

La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.

DURETE DE l'EAU

24.74 °F

0 °F	08 °F	15 °F	25 °F	35 °F
Eau très douce (de 0 à 8°F)	**Eau douce** (de 8 à 15°F)	**Eau moyennement dure** (de 15 à 25°F)	Eau dure (de 25 à 35°F)	Eau très dure (au delà de 35°F)

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.
Eau calcaire.

NITRATES

4.32 mg/l

00 mg/l	25 mg/l	50 mg/l	100 mg/l
Faible teneur en Nitrate (de 0 à 25 mg/l)	**Eau conforme** (de 25 à 50 mg/l)	Obligation de traitement à la source (de 50 à 100 mg/l)	Fermeture du point de captage (> 100 mg/l avant traitement)

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/L)

FLUOR

0.124 mg/

0,00 mg/l	> 1,5 mg/l
Faible teneur en Fluor (de 0 à 0,1 µg/l)	Non conformité (>1,5 mg/l)

Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).

PESTICIDE

0.00 µg/l

0,00 µg/l	0,1 µg/l	0,5 µg/l	> 0,5 µg/l
Faible teneur en Pesticide (de 0 à 0,1 µg/l)	**Eau conforme** (de 0,1 à 0,5µg/l)	Obligation de traitement à la source (de 0,5 à 5 µg/l)	Fermeture du point de captage (> 5 µg/l avant traitement)

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/L).

Les paramètres peuvent varier d'une commune à l'autre, la qualité de l'eau sur votre commune est disponible sur le site de l'Agence Régionale de Santé : https://carto.atlasante.fr/1/ars_metropole_udi_infofactures.map ou via le site du syndicat : www.syndicat-rao.com

Source : Bulletins Info facture 2022 de l'Agence Régionale de Santé
Valeurs présentées : Valeurs moyennes constatées sur le territoire

SYNDICAT DE L'EAU POTABLE
RHONE-AYGUES-OUVEZE

5. LA TARIFICATION

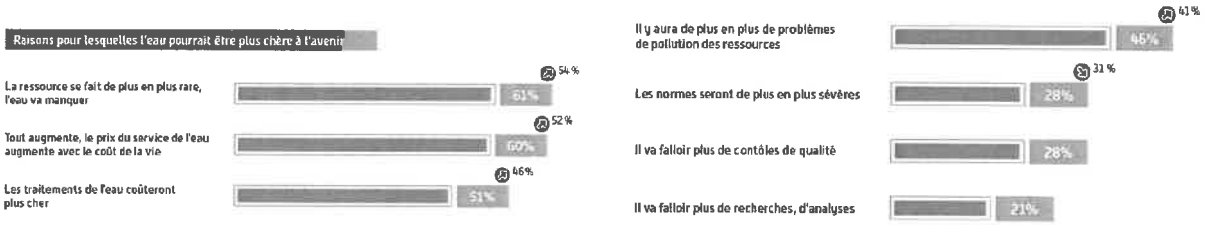

Source : baromètre TNS SOFRES

Les composantes de la facture d'eau

Part Fixe	Part Proportionnelle	TVA
Autrement intitulée abonnement, cette partie est due indépendamment du volume consommé. Elle ne doit pas représenter plus de 40 % du montant HT de la facture d'eau (globale) HT. Sur le territoire du RAO, elle est perçue par le délégataire puis reversée au syndicat pour la part qui lui revient.	Cette part exprimée en €/m³ est due proportionnellement au volume consommé. Sur le territoire du RAO elle est perçue par le délégataire puis reversée au syndicat (« surtaxe » qui finance les investissements).	Les services d'eau potable sont soumis à un taux de TVA de 5,5 %.

Sur la base des tarifs applicables en 2022

Légitimité du paiement d'un abonnement

Source : baromètre TNS SOFRES

Répartition de la facture 120 m³

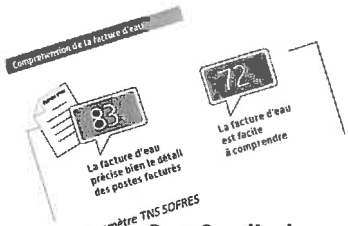

Source : baromètre TNS SOFRES

Part Syndicale

La part « Syndicale » est intégralement reversée par l'entreprise qui exploite le service public de l'eau à la collectivité. Son montant est principalement utilisé pour les investissements qu'elle finance, en matière de distribution d'eau.

Part Délégataire

Lorsqu'une collectivité a choisi de déléguer la gestion du service de l'eau à un opérateur, la part « délégataire » est la part qui revient à cet opérateur. Elle correspond à la rémunération que celui-ci reçoit pour faire fonctionner le service dans les conditions fixées avec la collectivité.

Redevance Organismes publics

La redevance « prélèvement » a été instituée en 2006 pour chaque m³ prélevé dans le milieu naturel. Les exploitants la répercutent sur la facture.
En 2010, l'Agence a institué une nouvelle redevance « lutte contre la pollution » pour tous les usagers raccordés à l'eau.

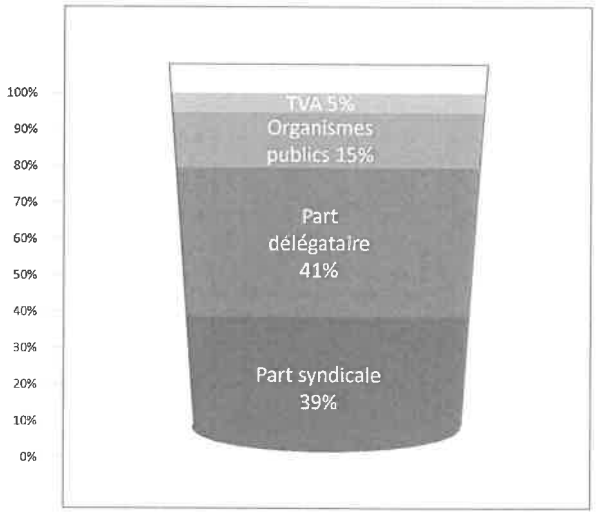

Sur la base des tarifs applicables en 2022

La facture d'eau

LA FACTURE

Exercice	2022
Abonnement - RAO	35,00 €
Consommation - RAO	0,587 €
Part syndicale	**105,44 €**
Abonnement - SAUR	28,73 €
Consommation - SAUR	0,692 €
Part délégataire	**111,79 €**
Préservation des ressources en eau	0,070 €
Lutte contre la pollution (AERMC)	0,280 €
Organismes publics	**42,04 €**
TVA 5,5 %	14,26 €
Montant TTC 120 m³	**273,53 €**
Prix moyen au m³ facture 120 m³	2,28 €

FACTURE SPECIMEN

Adresse de service :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
***** SAINTE-CECILE-LES-VIGNES	120 m³	194401	015 mm			Conso. simulée

Votre facture en détail	Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
▶ Distribution de l'eau potable					225,67		238,08
Abonnement					63,73		67,24
Part Syndicale	Année 2022				35,00	5,50	
Part SAUR	Année 2022				28,73	5,50	
Consommation					161,94		170,84
Part Syndicale	Année 2022		120	0,5870	70,44	5,50	
Part SAUR	Année 2022		120	0,6922	83,06	5,50	
Préservation des ressources en eau	Année 2022		120	0,0703	8,44	5,50	
▶ Organismes publics					33,60		35,45
Consommation					33,60		35,45
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	Année 2022		120	0,2800	33,60	5,50	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 1,72 € / m3 soit 0,00172 € / litre

HT exonéré de TVA : 0,00 €
HT soumis à TVA : 259,27 €

TVA 5,50 % : 14,26 €
TVA sur les débits : 14,26 €

Total facture TTC : 273,53 €

Le prix moyen de l'eau dans les bassins Rhône Méditerranée Corse est de 3,87 € TTC/m³ et de 4,30 €TTC/m³ en France (eau potable & assainissement)
source : notre ADMIC

NB :

- Délibération 2018-06 du 15/02/2018 – Changement tarifaire de la part syndicale *(abonnement & consommation au 16/05/2018)*
- Les tarifs de base du délégataire sont actualisés par le biais de la formule contractuelle d'actualisation *(au 1er janvier)*
- Les autres tarifs, notamment les frais d'accès au service, sont fixés par le règlement de service

La facture d'eau

L A F A C T U R E

EVOLUTION DE LA FACTURE D'EAU POTABLE 120 M3

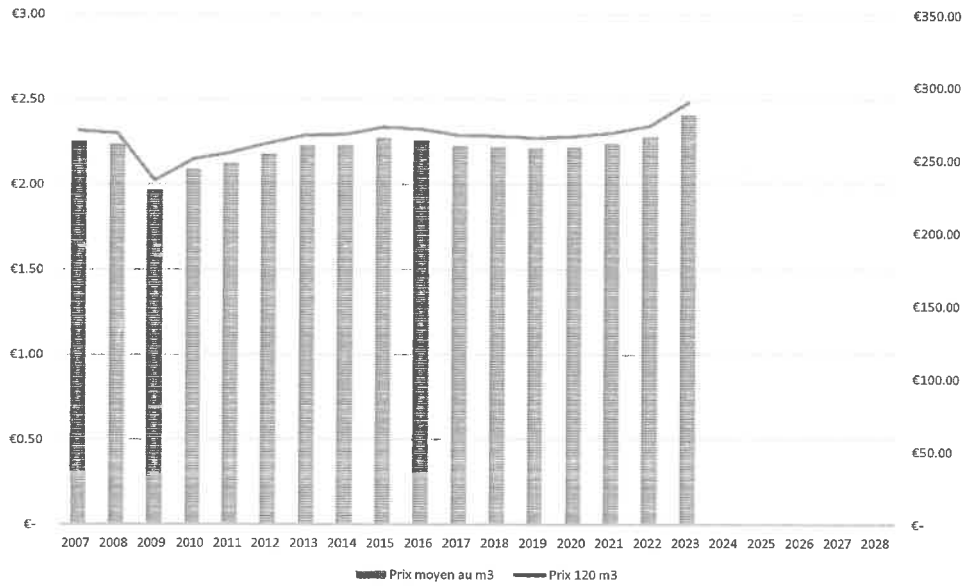

Montant de la surtaxe revenant au syndicat RAO en 2022 : 3 368 312,43 €

85% Des Français pensent que le prix du service de l'eau sera plus cher à l'avenir

11% Des Français pensent qu'elle sera au même prix qu'aujourd'hui

5% Des Français pensent qu'elle sera moins chère qu'aujourd'hui

Source : baromètre TNS SOFRES

Le prix de l'eau

Pourquoi le prix de l'eau est-il si différent d'un service à l'autre ?

☞ Pour des raisons techniques et de contexte local :

- ✓ Qualité et disponibilité de la ressource,
- ✓ Traitements plus ou moins complexe,
- ✓ Nature de la zone, urbaine ou rurale et la densité de l'habitat qui influent sur la longueur du réseau, les contraintes d'intervention, ainsi que sur les recettes liées à la consommation,
- ✓ Des éventuelles fluctuations saisonnières (dimensionnement des réseaux en fonction de la population permanente et touristique),
- ✓ de l'état du réseau de distribution,
- ✓ des choix d'investissements de la collectivité.

SYNDICAT DE L'EAU POTABLE
RHÔNE-AYGUES-OUVÈZE

6. LES RELATIONS AVEC LES USAGERS

Le niveau d'information sur l'eau est suffisant

Source : baromètre TNS SOFRES

Les coordonnées utiles

COMMENT NOUS JOINDRE

✓ Coordonnées RAO

32 Cours M. Trintignant
B.P. 36
84290 STE CECILE LES VIGNES

☎ : 04.90.30.16.18
: 04.90.30.58.97
@ : contact@syndicat-rao.com
: www.syndicat-rao.com

Accueil du public :
- du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

- le vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

✓ Coordonnées SAUR

: 24 bis Route de Bollène
84290 STE CECILE LES VIGNES

☎ : 04.83.06.70.03
: www.saur.com

Accueils Clientèle :

- Ste Cécile les Vignes
du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Permanences d'1 mois en période d'affluence en Février & en Août de 9h à 12h

- Bollène – lundi & mercredi
Communauté de communes Rhône Lez Provence
1260 Av. Théodore Aubanel
- Vaison la Romaine – mardi & vendredi
Hôtel de Ville – 6 cours Taulignan

Les indicateurs de performances liés aux usagers

LES INDICATEURS

Indicateurs de Performances		2021	2022
P155.1 : Taux de réclamations *	Nb / 1000 abonnés	0,35	0,47
P151.1 : Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (cf. Def. en annexe)	‰	0,99	0,53
P152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (intervention d'un agent)	%	96,6	80,2
P154.0 : Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	3,1	4,13

Indicateurs complémentaires		2021	2022
C.6 : Taux d'exécution des branchements neufs dans un délai de 15 jours	%	43,82%	43,57%
C.7bis : Traitement des demandes écrites des usagers * - Délai moyens	jours		
- mails		26	11
- courriers		26	11

*NB : * Seules les demandes écrites envoyées à la clientèle et scannées sont comptabilisées*

SYNDICAT DE L'EAU POTABLE
RHONE-ARGUES-OUVÈZE

7. LES INVESTISSEMENTS

Les travaux – Opérations d'Equipements

Opérations 2022
Route de Rochegude à Suze-la-Rousse
Rue du Général Dianoux à Sérignan-du-Comtat
La plaine à Séguret
La bruge à Piolenc
Réservoir de Mérindol
Allée des pins à la Baume-de-Transit
Chemin d'égraize à Tulette
Fontaines Wallaces à Bollène
Renforcement Bouchet - Tulette
Réservoir de Cairanne
Forage dirigé du tricastin
Le touard à Saint-Roman-de-Malegarde
Route de faucon à Entrechaux
RD direction Violes
Rue mistral à Violès
Cours taulignan à Vaison-la-Romaine
Route de Bollène à Rochegude

Montant total des travaux 2022 : 6 940 952,63€

***A noter** : Pour plus de détails sur les travaux effectués, se référer au Rapport d'Activités du Syndicat 2022.*

Les subventions

COMPTE ADMINISTRATIF

Objet	Réalisé
AGENCE DE L' EAU RHONE MEDITERANNEE CORSE	1 032 647,00 €
SUBV.2021-0699-AAP REBOND-MONDRA-DERBOUX	140 379,00 €
SUBV.2020-0526-BOUCHET-TULETTE-PGRE AYGUES-OP54	327 949,00 €
SUBV.2021-4427-ZRR-VILLEDIEU-RESERVOIR ST CLAUDE	53 629,00 €
SUBV.2022-4136-ZRR-CRESTET-RTE STE ANNE	24 809,00 €
SUBV.2022-4135-ZRR-ST ROMAN DE MALLEGARDE-RD51	59 078,00 €
SUBV.2022-4137-ZRR-ENTRECHAUX-RTE DE FAUCON	53 018,00 €
SUBV.ZRR CAIRANNE RD8-ROND POINT-PONT-Ph1 et 2	294 785,00 €
SUBV.2022-5885-ACPTE-ZRR-SEGURET-CH DES PIALONS-LA PLAINE	58 750,00 €
SUBV.2022-5322-PGRE OUVEZE-VAISON-CRS TAULIGNAN-PH3	17 250,00 €
SUBV.2022-5323-PGRE LEZ-BAUME DE TRANSIT-ALLEE DES PINS	3 000,00 €
CONSEILDEPTAL VAUCLUSE SUBV.	62 603,39 €
SUBV.2018-06-26-RECHERCHE NVX AXES RECONNAISSANCE ACQUIFERE MIOCENE	62 080,95 €
SUBV.SOLDE-SHEMA DIRECTEUR CLANSAYES 2018	326,69 €
SUBV.SOLDE-SHEMA DIRECTEUR CLANSAYES 2018	195,75 €
Total général	1 095 250,39 €

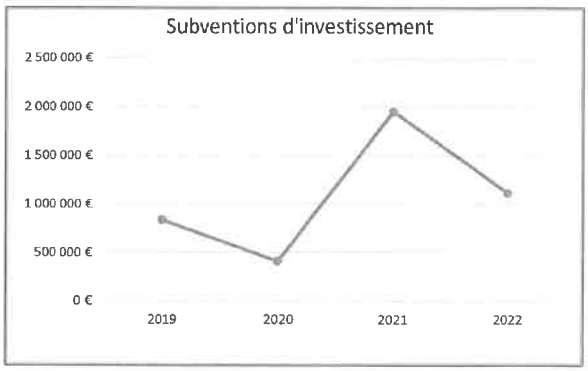

L'état de la dette

Encours de la dette du syndicat *(investissement)* : 171,56 €/abonné

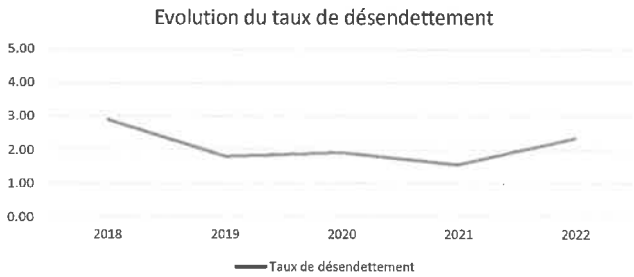

	2022
Encours de la dette au *31.12.2022*	**6 459 960,33 €**
Annuités payées en 2022	753 664,29 €
dont: *Intérêts :*	165 586,08 €
Capital :	588 078,21 €
CAF Brute *2022*	**2 772 866,80 €**

Seuils : ratio de désendettement

1	**De 0 à 5 ans**	**Situation financière très satisfaisante**
2	**De 5 à 10 ans**	Situation financière satisfaisante
3	**De 10 ans à 15 ans**	Zone d'alerte
4	**Plus de 15 ans**	**Situation financière très contrainte**

2,33 ans

C'est le taux de désendettement au 31/12/2022

Cet indicateur (dette au 31/12 rapportée à l'épargne brute) répond à la question :
En combien d'années une collectivité peut-elle rembourser sa dette si elle utilise pour cela son épargne brute ?

SYNDICAT DE L'EAU POTABLE
RHÔNE · AYGUES · OUVÈZE

8. LES INDICATEURS DE PERFORMANCES

Les indicateurs de performances

Indicateurs de Performances		2021	2022
P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Valeur de 0 à 120	120	120
P104.3 : Rendement net du réseau de distribution	%	71,60	71,88
Indicateur de référence Rendement dit de Grenelle		*66,85*	*66,90*
P105.3 : Indice linéaire des pertes et des volumes non comptés	m^3/km/jour	4,32	4,39
P106.3 : Indice linéaire de pertes en réseau	m^3/km/jour	3,76	3,70
P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (sur les 5 dernières années)	%	0,69	0,86
P108.3 : Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	80	80
P109.0 : Montant des abandons de créances ou versement à un fonds de solidarité	€	4 847,00 €	1 282,00 €
Montant des abandons de créances – Dispositif PASS'EAU *(enveloppes annuelle & exceptionnelle)*	€	11 185,00 €	7 842,00 €

Les indicateurs de performances

Indicateurs complémentaires	2021	2022
IP 1 : Pourcentage de branchements publics en plomb modifiés ou supprimés	4,33%	2,66%
IP 2 : Pourcentage de branchements publics en plomb restant à modifier ou supprimer	1,67%	1,60%
C.1 : Indice linéaire des réparations du réseau (nb de réparations / km)	8,90%	8,90%
C.2 : Taux de mobilisations de la ressource en période de pointe journalière (%)	0,52	0,51

Indicateurs complémentaires		2022
C.3 : Durée de restrictions de consommations (j/an)	en jours	1
C.4 : Durée moyenne de stockage (h)	en heures	34
C.5 : Durée de stockage en pointe (h)	en heures	22,5

Indicateurs descriptifs du service		2021	2022
D102.0 : Prix TTC du service au m^3 pour 120 m^3 (calcul ONEMA c'est-à-dire N+1)	en €/m^3	2,28 €	2,41 €
D151.0 : Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (après réception des autorisations administratives)	en jour ouvré	1	1

Lexique des indicateurs

- ✓ Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées
  Nb de coupures d'eau (interruption totale de la fourniture) liées au fonctionnement du réseau d'eau public, dont les abonnées concernés n'ont pas été informés à l'avance. Il permet de mesurer la continuité du service public.
- ✓ Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux
  Il permet d'évaluer le niveau de connaissance des réseaux, s'assurer de la qualité de la gestion patrimoniale et suivre son évolution.
  Il est obtenu en faisant la somme des points indiqués dans différents domaines définis par arrêté (plan des réseaux, inventaire des réseaux, autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux).
- ✓ Rendement net du réseau de distribution
  Cet indicateur permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée avec autorisation sur le périmètre du service ou vendue en gros à un autre service d'eau potable.
  Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.
  ***Calcul** : (volume consommé autorisé + volume vendu en gros) / (volume produit + volume acheté en gros) x 100*
- ✓ Indice linéaire des volumes non comptés
  Cet indicateur permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés.
  Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison et de l'efficacité de la gestion de l'eau.
  ***Calcul** : (volume mis en distribution - volume consommé comptabilisé) / longueur de desserte / 365 j*
- ✓ Indice linéaire de pertes en réseaux
  Cet indicateur permet de connaître par km de réseau la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés avec autorisation sur le périmètre du service.
  Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau qui vise à lutter contre les pertes d'eau en réseau, et d'autres part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.
  ***Calcul** : (volume mis en distribution - volume consommé autorisé) / longueur de desserte / 365 j*
- ✓ Taux moyen de renouvellement des réseaux
  Il permet d'évaluer le niveau de connaissance des réseaux, s'assurer de la qualité de la gestion patrimoniale et suivre son évolution.
- ✓ Pourcentage de branchements publics en plomb modifiés ou supprimés
  Quotient entre le nombre de branchements publics en plomb modifiés ou supprimés au cours de l'exercice et le nombre total de branchements en plomb en service.
- ✓ Prix TTC du service au m³ (calcul ONEMA)
  Il s'agit du prix au 1er janvier N+1.

3 milliards de personnes n'ont pas d'installation de lavage des mains avec de l'eau et du savon à la maison

(Source : solidarité internationale)

SYNDICAT DE L'EAU POTABLE
RHÔNE · AYGUES · OUVÈZE

361 000 enfants de moins de 5 ans meurent chaque année de diarrhées causées par un accès inadéquat à l'eau, l'assainissement et l'hygiène

(Source : solidarité internationale)

9. ACTION DE SOLIDARITÉ ET COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Source : Association Entraide Mali (EMYS)

Coopération décentralisée

ENTRAIDE MALI

Sur l'année 2022, le Syndicat a apporté son soutien financier à l'association Entraide Mali (siège social : UCHAUX) pour permettre de faciliter l'accès à l'eau potable aux populations.

Grâce à l'aide du Syndicat, l'association a répondu en 2022 à une demande urgente de la population et a réalisé à Donsosso une installation pour alimenter le village de manière autonome ainsi que sur le hameau de Banatomon.

Quatre fontaines assurent maintenant la distribution d'eau potable pour l'ensemble des habitants du hameau .

Le stockage est réalisé dans un château d'eau métallique de 35m³. L'énergie nécessaire est produite par une installation photovoltaïque.

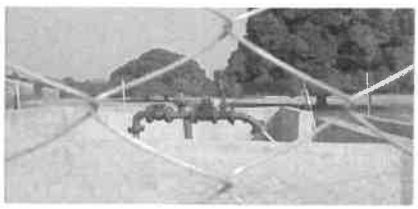

SYNDICAT DE L'EAU POTABLE
RHÔNE-AYGUES-OUVÈZE

10. LES ANNEXES

Les fiches par Communes

BEAUVOISIN
8,9 km2 de surface
146 Habitants
116 Abonnés
8 506 ml de réseau
73,33 ml de réseau/abonné
9 595 m3 consommés
82,72 m3 consommés/abonné
EPCI : CC des Baronnies en Drôme Provençale
UDI : S RAO COLOMBAUD GENERAL

BÉNIVAY-OLLON
9,03 km2 de surface
75 Habitants
43 Abonnés
8 886 ml de réseau
206,65 ml de réseau/abonné
4 753 m3 consommés
110,53 m3 consommés/abonné
EPCI : CC des Baronnies en Drôme Provençale
UDI : S RAO COLOMBAUD GENERAL

BOLLÈNE
54,03 km2 de surface
13830 Habitants
7413 Abonnés
178 204 ml de réseau
24,04 ml de réseau/abonné
889 045 m3 consommés
119,93 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Rhône Lez Provence
UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

BOUCHET
11,89 km2 de surface
1501 Habitants
646 Abonnés
32 699 ml de réseau
50,62 ml de réseau/abonné
65 235 m3 consommés
100,98 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Drôme Sud Provence
UDI : S RAO SUZE BOUCHET ROCHEGUDE

Les fiches par Communes

BUISSON
9,49 km2 de surface
267 Habitants
194 Abonnés
13 766 ml de réseau
70,96 ml de réseau/abonné
24 056 m3 consommés
124, m3 consommés/abonné
EPCI : CC Vaison Ventoux
UDI : ADDUC SYND VILLEDIEU

CAIRANNE
22,51 km2 de surface
1090 Habitants
581 Abonnés
39 390 ml de réseau
67,80 ml de réseau/abonné
68 861 m3 consommés
118,52 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Vaison Ventoux
UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

CAMARET-SUR-AIGUES
17,53 km2 de surface
4544 Habitants
1994 Abonnés
42 311 ml de réseau
21,22 ml de réseau/abonné
162 960 m3 consommés
81,73 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP)
UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

CLANSAYES
14,47 km2 de surface
526 Habitants
284 Abonnés
32 094 ml de réseau
113,01 ml de réseau/abonné
39 418 m3 consommés
138,8 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Drôme Sud Provence
UDI : S RAO CLANSAYES VILLAGE

Les fiches par Communes

CRESTET
11,48 km2 de surface
425 Habitants
286 Abonnés
16 258 ml de réseau
56,85 ml de réseau/abonné
44 540 m3 consommés
155,73 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Vaison Ventoux
UDI : ADDUCTION SYNDICALE ENTRECHAUX

ENTRECHAUX
14,91 km2 de surface
1138 Habitants
701 Abonnés
39 329 ml de réseau
56,10 ml de réseau/abonné
84 033 m3 consommés
119,88 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Vaison Ventoux
UDI : ADDUCTION SYNDICALE ENTRECHAUX

FAUCON
8,65 km2 de surface
449 Habitants
341 Abonnés
17 385 ml de réseau
50,98 ml de réseau/abonné
40 551 m3 consommés
118,92 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Vaison Ventoux
UDI : ADDUCTION SYNDICALE ENTRECHAUX

LA BAUME-DE-TRANSIT
12,05 km2 de surface
926 Habitants
549 Abonnés
33 265 ml de réseau
60,59 ml de réseau/abonné
57 425 m3 consommés
104,6 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Drôme Sud Provence
UDI : S RAO LA BAUME-SOLERIEUX

Les fiches par Communes

LAGARDE-PARÉOL
9,29 km2 de surface
325 Habitants
166 Abonnés
13 922 ml de réseau
83,87 ml de réseau/abonné
18 846 m3 consommés
113,53 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP)
UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

LAMOTTE-DU-RHÔNE
11,97 km2 de surface
394 Habitants
125 Abonnés
15 740 ml de réseau
125,92 ml de réseau/abonné
16 853 m3 consommés
134,82 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Rhône Lez Provence
UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

LAPALUD
17,37 km2 de surface
3842 Habitants
1518 Abonnés
28 598 ml de réseau
18,84 ml de réseau/abonné
139 037 m3 consommés
91,59 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Rhône Lez Provence
UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

MÉRINDOL-LES-OLIVIERS
9,23 km2 de surface
213 Habitants
160 Abonnés
22 143 ml de réseau
138,39 ml de réseau/abonné
25 043 m3 consommés
156,52 m3 consommés/abonné
EPCI : CC des Baronnies en Drôme Provençale
UDI : S RAO COLOMBAUD GENERAL

Les fiches par Communes

MONDRAGON
4065 km2 de surface
3 708 Habitants
1 792 Abonnés
61 945 ml de réseau
34,57 ml de réseau/abonné
222 707 m3 consommés
124,28 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Rhône Lez Provence
UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

MORNAS
26,09 km2 de surface
2450 Habitants
1142 Abonnés
53 237 ml de réseau
46,62 ml de réseau/abonné
155 958 m3 consommés
136,57 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Rhône Lez Provence
UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

PIOLENC
24,8 km2 de surface
5465 Habitants
2634 Abonnés
42 838 ml de réseau
16,26 ml de réseau/abonné
254 498 m3 consommés
96,62 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP)
UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

PROPIAC
11,15 km2 de surface
138 Habitants
101 Abonnés
8 972 ml de réseau
88,83 ml de réseau/abonné
12 156 m3 consommés
120,36 m3 consommés/abonné
EPCI : CC des Baronnies en Drôme Provençale
UDI : S RAO COLOMBAUD GENERAL

Les fiches par Communes

PUYMÉRAS
14,6 km2 de surface
583 Habitants
373 Abonnés
27 687 ml de réseau
74,23 ml de réseau/abonné
41 272 m3 consommés
110,65 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Vaison Ventoux
UDI : ADDUCTION SYNDICALE ENTRECHAUX

RASTEAU
18,81 km2 de surface
795 Habitants
521 Abonnés
29 401 ml de réseau
56,43 ml de réseau/abonné
71 069 m3 consommés
136,41 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Vaison Ventoux
UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

ROAIX
5,83 km2 de surface
626 Habitants
357 Abonnés
13 414 ml de réseau
37,57 ml de reseau/abonné
31 352 m3 consommés
87,82 m3 consommes/abonné
EPCI : CC Vaison Ventoux
UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

ROCHEGUDE
18,3 km2 de surface
1671 Habitants
848 Abonnés
39 731 ml de réseau
46,85 ml de réseau/abonné
102 060 m3 consommés
120,35 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Drôme Sud Provence
UDI : S RAO SUZE BOUCHET ROCHEGUDE

Les fiches par Communes

SABLET
11,1 km2 de surface
1 381 Habitants
867 Abonnés
26 031 ml de réseau
30,02 ml de réseau/abonné
69 588 m3 consommés
80,26 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Vaison Ventoux
UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

SAINTE-CÉCILE-LES-VIGNES
19,82 km2 de surface
2634 Habitants
1344 Abonnés
33 465 ml de réseau
24,90 ml de réseau/abonné
128 659 m3 consommés
95,73 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP)
UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

SAINT-MARCELLIN-LÈS-VAISON
3,56 km2 de surface
335 Habitants
193 Abonnés
7 656 ml de réseau
39,67 ml de réseau/abonné
24 585 m3 consommés
127,38 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Vaison Ventoux
UDI : ADDUCT.SYND.MIXTE VAISON

SAINT-ROMAIN-EN-VIENNOIS
9 km2 de surface
808 Habitants
506 Abonnés
22 871 ml de réseau
45,20 ml de réseau/abonné
61 112 m3 consommés
120,77 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Vaison Ventoux
UDI : ADDUCT.SYND.MIXTE VAISON

Les fiches par Communes

SAINT-ROMAN-DE-MALEGARDE
8,21 km2 de surface
333 Habitants
205 Abonnés
10 314 ml de réseau
50,31 ml de réseau/abonné
20 016 m3 consommés
97,64 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Vaison Ventoux
UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

SÉGURET
21,04 km2 de surface
830 Habitants
521 Abonnés
37 139 ml de réseau
71,28 ml de réseau/abonné
73 629 m3 consommés
141,32 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Vaison Ventoux
UDI : ADDUCT.SYND.MIXTE VAISON

SÉRIGNAN-DU-COMTAT
19,82 km2 de surface
2856 Habitants
1407 Abonnés
31 272 ml de réseau
22.23 ml de réseau/abonné
127 311 m3 consommés
90,48 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP)
UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

SOLÉRIEUX
8,55 km2 de surface
315 Habitants
214 Abonnés
16 696 ml de réseau
78,02 ml de réseau/abonné
32 209 m3 consommés
150,51 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Drôme Sud Provence
UDI : S RAO LA BAUME-SOLERIEUX

Les fiches par Communes

SUZE-LA-ROUSSE
30,6 km2 de surface
2 126 Habitants
1 096 Abonnés
45 903 ml de réseau
41,88 ml de réseau/abonné
132 060 m3 consommés
120,49 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Drôme Sud Provence
UDI : S RAO SUZE BOUCHET ROCHEGUDE

TRAVAILLAN
17,65 km2 de surface
712 Habitants
270 Abonnés
18 272 ml de réseau
67,67 ml de réseau/abonné
31 057 m3 consommés
115,03 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP)
UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

TULETTE
23,53 km2 de surface
2004 Habitants
1114 Abonnés
54 102 ml de réseau
48,57 ml de réseau/abonné
132 171 m3 consommés
118,65 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Drôme Sud Provence
UDI : S RAO TULETTE

UCHAUX
18,48 km2 de surface
1674 Habitants
741 Abonnés
36 602 ml de réseau
49,40 ml de réseau/abonné
119 250 m3 consommés
160,93 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP)
UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

Les fiches par Communes

VACQUEYRAS
8,97 km2 de surface
1 206 Habitants
682 Abonnés
21 034 ml de réseau
30,84 ml de réseau/abonné
72 031 m3 consommés
105,62 m3 consommés/abonné
EPCI : CA Ventoux-Comtat-Venaissin (COVE)
UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

VAISON-LA-ROMAINE
26,99 km2 de surface
5892 Habitants
4422 Abonnés
103 116 ml de réseau
23,32 ml de réseau/abonné
493 737 m3 consommés
111,65 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Vaison Ventoux
UDI : ADDUCT.SYND.MIXTE VAISON

VILLEDIEU
11,38 km2 de surface
483 Habitants
381 Abonnés
22 806 ml de réseau
59,86 ml de réseau/abonné
38 471 m3 consommés
100,97 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Vaison Ventoux
UDI : ADDUC SYND VILLEDIEU

VIOLÈS
14,79 km2 de surface
1727 Habitants
805 Abonnés
29 842 ml de réseau
37,07 ml de réseau/abonné
72 631 m3 consommés
90,22 m3 consommés/abonné
EPCI : CC Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP)
UDI : ADDUCTION SYNDICALE MORNAS

La note d'information

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

EDITION 2023

L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE VOUS INFORME

La fiscalité sur l'eau a permis une nette amélioration de la qualité de nos rivières

Grâce à cette fiscalité sur l'eau, le parc français des stations d'épuration est désormais globalement performant : la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.

Le prix moyen de l'eau dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse est de 3,87 € TTC/m³ et de 4,30 € TTC/m³ en France[1]. Environ 13 % de la facture d'eau sont constitués de redevances fiscales payées à l'agence de l'eau.

Cet impôt est réinvesti par l'agence pour moderniser et améliorer les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement, s'adapter au changement climatique, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des zones humides et des milieux marins.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public de l'État sous tutelle du Ministère de la transition écologique, **spécialisé dans la protection de l'eau.**

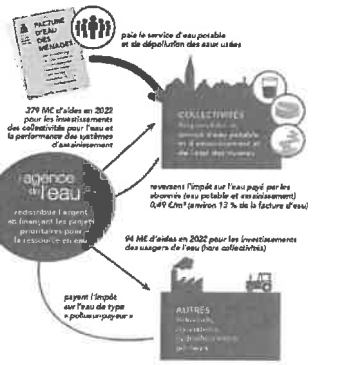

SAUVONS L'EAU !

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU
DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET DE CORSE EN 2022

51% des aides attribuées en 2022 contribuent à l'adaptation des territoires au changement climatique.

▶ **Pour économiser l'eau sur les territoires en déficit en eau**
(47,3 millions €)

407 opérations (réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, modernisation des techniques d'irrigation) permettent d'économiser 22,8 m³ (soit la consommation annuelle d'une ville de 416 000 habitants).

▶ **Pour dépolluer les eaux**
(156,1 millions € pour les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement)

40 stations d'épuration parmi les plus importantes pour la rivière et 70 autres stations, notamment dans les territoires ruraux, aidées pour environ 96 M€. L'agence aide aussi les territoires ruraux à rattraper leur retard d'équipement en réseaux d'eau potable et d'assainissement (24,4 M€). La lutte contre les pollutions par temps de pluie a représenté 65,4 M€ d'aides.

▶ **Pour réduire les pollutions industrielles**
(21,5 millions €)

6 nouveaux territoires engagés dans des démarches collectives de réduction des rejets de substances dangereuses concernant des activités industrielles et commerciales.
2 opérations majeures lancées : [illegible]

▶ **Pour lutter contre les pollutions agricoles par les pesticides et les nitrates et protéger les ressources destinées à l'alimentation en eau potable**
(6,6 millions € pour les captages prioritaires et ressources stratégiques pour le futur et 30,6 millions € pour l'agriculture)

6 nouveaux captages prioritaires du SDAGE Rhône-Méditerranée ont engagé un plan d'actions qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des fertilisants. Éviter la pollution des captages par les pesticides permet d'éviter de faire les traitements pour rendre potable une eau polluée. Le coût moyen de ces traitements s'élève à 755 millions € par an.
30,6 millions € consacrés à la profession agricole pour supprimer ou réduire l'usage des pesticides (matériel, conversions agricoles biologiques et [illegible] commerciales, pressoirs [illegible]) et [illegible] agriculteurs et éleveurs.

▶ **Pour redonner aux rivières un fonctionnement naturel, restaurer les zones humides et milieux marins, et préserver la biodiversité**
(70,5 millions €)

70,4 km de rivières restaurées et 75 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. L'aménagement a mis fin à des travaux (réduction des eaux d'eau, balisage des berges, ouvrages en rivière, [illegible] des cours d'eau doivent fonctionner, et les poissons et sédiments de circuler). L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement plus naturel.
5 630 ha de zones humides ont fait l'objet d'une aide.
L'agence intervient également en faveur de la mer Méditerranée. Elle a notamment financé des opérations permettant la réduction des pressions liées aux mouillages des bateaux de plaisance sur 463 ha d'herbiers.

▶ **Pour la solidarité internationale**
(3,67 millions €)

48 opérations engagées dans le cadre de programmes bilatéraux permettant de développer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans 23 pays en développement.

La note d'information

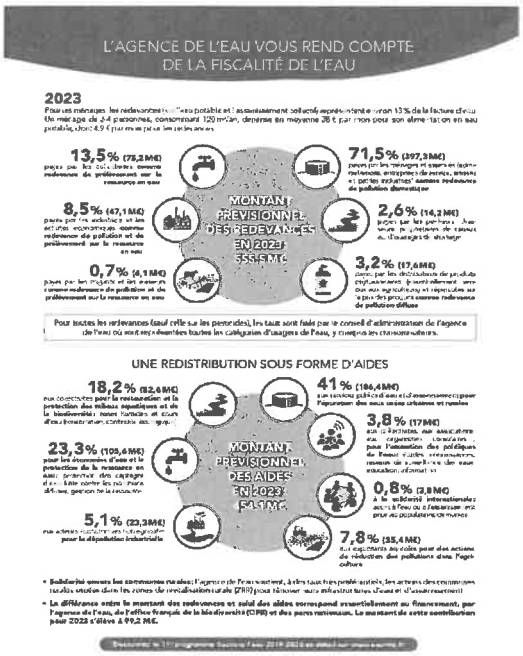

https://www.eaurmc.fr/jcms/pro_118691/fr/l-agence-de-l-eau-vous-rend-compte-de-la-fiscalite-de-l-eau-edition-2023

SYNDICAT DE L'EAU POTABLE
RHÔNE · AYGUES · OUVÈZE

RAO, AGIR AUJOURD'HUI, C'EST PRÉSERVER DEMAIN

Reçu en Préfecture le : 27/11/2023
Affiché le :
Notifié le :
Exécutoire le :